

**Ziva Postec et Jean-Pierre Lledo**

**disent ce qu'ils pensent de "l'Affaire Ambash"**



"L'Affaire Ambash", c'est à la fois une histoire simple et compliquée.

Daniel Ambash a été condamné il y a plus de 3 ans par un Tribunal de Jérusalem à 26 ans de prison et sa famille a été démantelée : elle était composée de six femmes dont quatre furent aussi emprisonnées durant une année, et de dix-sept enfants (treize ayant pour père Daniel) aujourd'hui pour la plupart en institution.

Les chefs d'accusation principaux sont : secte dangereuse, esclavage mental des 6 femmes par Daniel Ambash et abus de ce dernier sur les femmes et les enfants.

Nous avons appris l'existence de cette "affaire" il y a environ une année par une amie cinéaste Jessica Vaturi-Dembo qui, persuadée que cette Famille était victime d'une grave injustice, avait conçu le projet d'un film pour faire connaître ces 6 femmes.

Et vendredi 11 Mars à la Cinémathèque de Tel Aviv nous avons vu un extrait de ce film en gestation, et écouté 3 des femmes venues s'adresser au public, Aderet, Shiran et Azmara. A cette occasion nous avons reçu le livre qui vient de sortir en trois langues et qui, hormis les témoignages des femmes, présente cette "affaire".

Jean-Pierre connaissait l'auteur de ce livre, Georges Sarfati, depuis quelques années. Il avait soutenu le projet d'Université populaire à Jérusalem pour enseigner l'histoire et la philosophie juive, lancé par Georges et Jessica, dont l'un des buts était de contrer, par la connaissance, les campagnes de délégitimation d'Israël dans le monde (et en Israël même), réactivées par les livres (best-sellers en France) de l'historien

israélien Shlomo Sand auquel justement G. Sarfati, *un des premiers*, répondit par un texte puissant, autant argumenté que cinglant.

Après la rencontre dans un lieu public avec trois des femmes et la lecture du livre "l'Affaire Ambash" nous nous sommes dit que l'on ne pouvait plus savoir tout ce que nous savions et ne pas dire que **nous aussi croyons en l'innocence de Daniel Ambash**.

Cependant, avant de le faire publiquement, nous voulions encore rencontrer directement ces femmes en privé, afin de pouvoir écouter leurs réponses à certaines objections dont nous avaient fait part quelques-uns de nos proches amis.

C'est ce que nous avons fait mercredi soir, le 16 Mars, durant 4h, de 20h à minuit, avec deux des femmes, Shiran et Aderet, et ce, après une longue journée de travail sur le montage de notre film en cours.

Mais avant de vous livrer leur récit, il est nécessaire que vous sachiez qui nous sommes et les raisons de notre engagement.

Nous sommes tous deux des cinéastes. **Ziva** née en Israël, a travaillé 25 ans en France comme monteuse puis chef-monteuse, et après le montage de "*Shoah*", le film de Claude Lanzman, elle est revenue dans son pays et a réalisé plusieurs films documentaires. Jean-Pierre, réalisateur, a dû fuir l'Algérie en 1993 pour la France, suite aux menaces islamistes, et a fait son alya en 2011. Actuellement il réalise, avec Ziva comme productrice et chef monteuse, un film qui mettra à l'épreuve de la réalité ses anciens préjugés (négatifs) vis-à-vis d'Israël.

Quant aux raisons de notre engagement, malgré la lourde charge que représente la réalisation de ce film en 4 parties, d'une durée totale d'environ 10h, elles sont très simples. Au-delà du fait que Ziva avait connu Daniel Ambash ainsi que ses parents, c'est surtout *l'intime conviction* de son innocence qui nous pousse à agir. Mais aussi notre conviction, encore plus forte, qu'Israël qui a donné *la Loi* à l'humanité se doit de donner l'exemple. Enfin, nous pensons que notre pays est suffisamment accablé pour ne pas donner un nouveau prétexte aux professionnels du dénigrement.

### ***Notre intime conviction***

Le chef d'accusation principal à l'encontre de Daniel Ambash est donc qu'il était le chef d'une secte : sa propre famille. Et quelques-uns de nos amis, tout en avouant ne

rien connaître de cette "Affaire", n'ont pu s'empêcher de nous dire : "*Cela a tout l'air d'une dérive sectaire*".

Or après avoir pris connaissance des pièces essentielles de ce dossier accessibles dans l'excellent site [www.danielambash.info](http://www.danielambash.info) , et après avoir parlé avec ces deux femmes durant 4 heures, **nous pouvons dire que le fonctionnement de cette Famille ressemble à tout SAUF précisément à celui d'une secte.**

Chacun de nous deux, en effet, a eu à réfléchir au phénomène social de la **secte**. Jean-Pierre, en Algérie, a beaucoup écrit sur le mode *sectaire* de fonctionnement des systèmes totalitaires et des systèmes traditionnels de type clanique ou tribal. Et Ziva a été confrontée, parmi ses proches amis, au cas d'une jeune fille ayant quitté définitivement sa famille pour la secte des Hare Krishna. Cette jeune fille accusa son père d'abus sexuels et cela posa de graves problèmes dans la famille, jusqu'au jour où différentes familles victimes de cette secte se réunirent et découvrirent que tous les pères avaient été accusés par leurs enfants.... du même méfait !

L'un et l'autre donc, sommes arrivés, par différentes expériences, à comprendre que ce qui caractérise les sectes, quelle que soit leur nature, c'est **la fermeture hermétique**. Les sociétés totalitaires et *anté-démocratiques (clans, tribus)* deviennent autistes. Quant aux familles, elles ne peuvent plus avoir accès à leurs enfants entrés dans la secte. Et si elles y arrivent, *grâce à la loi* dans les pays démocratiques, les enfants, eux, restent totalement blindés et insensibles aux stimulus extérieurs.

Or ce qui frappe dans le mode de vie de la Famille Ambash, c'est justement l'ouverture. ***Une ouverture et une porosité totale !***

La preuve par ces innombrables vidéos familiales que l'on peut voir sur le site. La preuve par la liberté totale de circulation des femmes et des enfants. La preuve par le mouvement perpétuel de cette troupe de théâtre de rue dans la tradition "*commedia del arte*" qui se représentait dans tout Israël. La preuve aujourd'hui par ces femmes qui prennent toutes sortes d'initiatives et font montre d'une extraordinaire inventivité pour faire connaître la vérité.

La preuve même par ce **reportage télévisé** diffamatoire **d'Aroutz 2** qui prépara l'opinion publique à accepter l'arrestation de Daniel Ambash et le démantèlement de sa famille. La Famille ne vit en effet aucun mal à permettre aux cinéastes d'entrer dans leur intimité et de les filmer comme bon leur semblait, sans le moindre contrôle. Et ceux-ci, n'ayant pas réussi à filmer une seule image accréditant la thèse sectaire, s'autorisèrent une sordide manipulation, au moment du montage, par le

commentaire et une musique à faire peur, afin de pousser le spectateur à penser que *“cette Secte cachait bien son jeu”*...

Preuve enfin, à *contrario* : la justice ne put tirer aucun profit des images prises à l’insu de la Famille Ambash durant des mois, jour et nuit, par une caméra cachée dans la demeure familiale. C’est d’ailleurs la découverte par hasard de cette caméra par un des enfants qui causa l’arrestation, dans l’heure qui suivit, de toute la Famille.

Cette Famille, que ce soit Daniel ou les femmes, n’a jamais voulu cacher quoi que ce soit, pour la simple raison, qu’ils **n’avaient rien à cacher**, croyant au contraire qu’ils étaient de bons citoyens israéliens, participant à leur manière de la diversité extraordinaire qui caractérise le peuple juif, dans le passé avant la création de l’Etat, comme aussi depuis.

### ***Pourquoi donc un tel acharnement contre cette Famille ?***

A cette question que nous n’arrêtons pas de nous poser, nous ne trouvons qu’une seule réponse : **la Famille Ambash dérangeait**. Elle dérangeait par son mode de vie : six femmes vivant avec un seul homme.

Elle dérangeait les gens comme nous qui restent attachés au mode de vie fondé sur l’union d’un homme et d’une femme, encore dominant de nos jours.

Elle dérangeait le milieu ultra-orthodoxe, dit *harédi*, dont ont émané les premières dénonciations calomnieuses et anonymes, car la Famille habitait le quartier Romema de Jérusalem. Et elle réveille certainement en leur sein l’hostilité foncière que suscita dès le 18<sup>ème</sup> siècle en Europe, le hassidisme braslav dont se réclament Daniel Ambash et sa Famille.

Elle dérangeait aussi une certaine intelligentsia qui tient à se dire *“de gauche”* et qui, tel l’historien Zeev Sternhell, nourrit une haine viscérale vis-à-vis du *“religieux”*, toutes diversités confondues.

A cette détestation émanant de sources aussi diverses et opposées, s’ajoute celle, **très saine**, du grand public vis-à-vis des sectes qui prolifèrent librement en Israël.<sup>1</sup>

Face à une telle coalition objective, rassemblant toutes les catégories de la population, la Famille Ambash a-t-elle une seule chance d’être réhabilitée ?

---

<sup>1</sup> *La secte de la Scientologie, interdite en France, siège à Yafo dans un énorme bâtiment ressemblant à un bunker. Et chaque vendredi et samedi sur la Tayelet de Tel Aviv, les Hare Krishna diffuse tranquillement leur propagande, malgré leur dangerosité, dont nous avons parlé plus haut.*

### ***La Famille Ambash n'a qu'une seule chance, celle de la Justice.***

La Justice a le devoir de dire la vérité, même si cette vérité dérange la majorité, et donc a le devoir aussi d'aller à contre-courant.

Malgré notre scepticisme actuel, tant cette "Affaire" est mal partie, nous croyons que la Justice finira par s'imposer. Notre conscience citoyenne et juive nous donnent cet espoir. Plus nombreuses seront les voix l'y appelant, plus vite cela se fera.

La Justice de notre pays, *précisément sur cette Affaire*, a déjà montré qu'elle savait revenir sur son jugement. En effet, les 4 femmes, emprisonnées durant une année, furent disculpées, une fois que la Justice convint que l'accusation ne reposait que sur des interrogatoires non-conformes aux règles et des témoignages extorqués par différents types de pression.

Bientôt, le 28 Mars, suite l'Appel de Daniel Ambash, la peine encourue par lui (**26 ans de prison**) sera, soit infirmée par les Juges de la Cour Suprême, soit confirmée voire aggravée à la demande du Procureur (65 ans de prison).

La première possibilité serait, dans le contexte actuel, miraculeuse. La seconde, la plus probable, nous convie d'ores et déjà à un engagement de longue haleine dont la seule motivation est l'idéal juif de justice.

### ***Réponses des femmes aux objections de nos amis.***

Ces deux dernières semaines, nous nous sommes adressés à nos amis les plus proches dans le but de les informer et de les alerter. Certains ont de suite demandé quoi faire. La majorité a préféré ne pas se prononcer : le dossier est certes très compliqué. Certains qui au début s'étaient tus car ils croyaient effectivement qu'on avait à faire à une secte, nous ont remercié d'avoir pris le temps d'écouter ces femmes. D'autres enfin ont émis des objections. Nous les remercions tous.

Désirant connaître la réponse de Shiran et Aderet à ces objections, nous les leur avons communiquées. Voici leurs réponses.

- **« Il y a là "un air de secte" »**

« *Certainement !* » se sont exclamées de concert, Shiran et Aderet.

« *Mais on a tout fait pour cela. Vous voulez des exemples ?* »

- *Un Reportage manipulateur diffusé par la chaîne nationale **Aroutz 2** (Emission "360"), a été monté précisément pour accréditer l'idée que cette Famille Ambash était une secte<sup>2</sup>. Et comme il n'y avait aucune image pouvant le prouver, ce reportage fut suivi d'un débat où furent invités 2 protagonistes d'une autre affaire de secte, **la secte Ratson**<sup>3</sup>. Ce reportage et ce débat diffusés 3 mois avant l'arrestation de Daniel, visaient à identifier Ambash à **Ratson**, qui était lui, un véritable gourou et sa vingtaine de femmes, de vraies malades...*
- **25 jours exactement après l'arrestation de Daniel et 2 ans avant le jugement**, les chefs de la police et des services sociaux de Jérusalem, en conférence de presse, assurent la cinquantaine de journalistes que la Famille Ambash est bien une **"Secte sadique de Jérusalem"**.
- *"On a donné la parole à tout le monde, mais, nous, on est interdit de parole, et nous pouvons à nouveau être condamnés pour n'avoir pas respecté cette interdiction"*.
- **"La polygamie est interdite en Israël"**.

Avec la nuance qu'elle n'est pas interdite aux musulmans, les femmes nous font remarquer que « *Daniel Ambash a été accusé de plusieurs choses (esclavage mental et abus contre les femmes et les enfants, notamment), **sauf de polygamie !*** ».

Puis elles ajoutent :

« *La loi ne pouvait en effet s'opposer au fait que nous avons décidé de vivre avec le même homme. Donc, on a inventé cette histoire de secte.* »

- **"Le consentement des femmes est d'une affligeante banalité"**.

C'est l'objection d'une amie qui a travaillé de longues années sur la violence faite aux femmes. Quand nous l'avons rapportée aux deux femmes, voici ce qu'a été leur réponse, immédiate, sans réfléchir :

« *Cette personne a tout à fait raison ! Les "femmes consentantes" sont des victimes ! Mais nous, nous ne sommes pas des "femmes consentantes". Nous refusons cette catégorie de "femmes consentantes". Cette famille, cette construction, c'est nous qui*

---

<sup>2</sup> Normalement les auteurs de cette malversation auraient dû être jugés pour volonté de nuire et manipulation des images, condamnés pour diffamation, et en tous cas éjectés de notre profession.

<sup>3</sup> Une des femmes du gourou et l'avocate d'une Association antisecte, "**Merkaz Israeli Nifgae Katot**", "Israeli Center for Victims of Cults"...

*l'avons voulue, c'est nous les femmes qui l'avons faite ! Si il y a quelqu'un de "consentant" dans cette affaire, ce n'est pas nous, mais plutôt Daniel. Ce serait lui la victime ! »*

- **“Enfants privés d'école et poussés à la mendicité” : Double et fausse assertion.**

**Scolarité.** L'une des femmes qui est institutrice de profession, **Aderet**, nous explique. A l'instar des adultes du quartier ultra-orthodoxe de Jérusalem où habitait la famille de Daniel, les enfants se mirent à persécuter les enfants Ambash, notamment à l'école du quartier. La famille prit donc la décision d'ôter les enfants de l'Ecole et s'unissant à d'autres familles, ils fondèrent une Ecole privée, avec leurs propres fonds.

L'enseignement privé existe bel et bien en Israël. Nous connaissons d'autres exemples de prise en charge scolaire directement par les familles : nous ignorons si cette pratique est illégale mais on ne peut dire que les enfants Ambash avaient été laissés sans enseignement.

*“Les services sociaux qui ont interrogé les enfants le savent bien puisqu'ils s'étonnèrent de l'intelligence et des connaissances des enfants”,* précise Shiran.

**Mendicité :** Aderet et Shiran nous ont dit que les enfants Ambash avaient été spécialement filmés à leur insu, pendant très longtemps, justement en quête d'une preuve de mendicité. Mais pas la moindre image illustrant cette pratique n'a pu être brandie contre Daniel durant le procès.

- **Témoignage d'un des enfants...**

**Ces deux derniers griefs** ont été évoqués par un ami qui s'appuyait sur le témoignage d'un des enfants qui, disait-il, était il y a encore quelques jours chez lui.

Voici ce que nous ont dit les deux femmes :

*« Ce que ne peut plus dire cet enfant, c'est sa propre et véritable histoire. Après l'arrestation de son père, et “la mise à l'abri” dans des institutions de 4 des femmes, isolées les unes des autres, sans téléphone et donc sans possibilité de contact avec le monde extérieur, les 3 enfants majeurs de Daniel laissés en liberté (car les mineurs furent mis aussi en institution et l'objet de différentes pressions) firent tout ce qu'ils purent pour défendre leur père : aller voir des avocats, chercher des appuis auprès d'amis pour les payer, etc... Cela déplut et ils furent aussi arrêtés. Aujourd'hui ce jeune*

homme "soutenu" par l'Association anti-sectes est désormais persuadé qu'il a été une victime d'un gourou. »

Les femmes sortent leur *Iphone* et nous montrent des photos de cet enfant quelques années plus tôt (que l'on peut voir aussi sur le site [www.danielambash.info](http://www.danielambash.info)) : « a-t-il vraiment l'air d'un enfant "victime d'un gourou dangereux" comme le dit votre ami...», nous demandent-elles ?



Puis, elle nous montre des dizaines de morceaux de vidéos où tous les enfants sont acteurs, clowns et musiciens.

« La demeure des Ambash avait été transformée en théâtre, en studio d'enregistrement et en salle de concert ! ».

Et on peut facilement l'imaginer, que pour les enfants, ce devait être le paradis.

Par contre, Ziva et moi qui cumulons plus de 90 années de travail sur l'image, affirmons formellement n'y avoir vu aucun signe de peur ou "d'esclavage mental".

- **"Personnage hors normes"**

C'est ainsi que notre ami précité a caractérisé Daniel, comme si cela pouvait constituer un motif d'accusation.

Daniel était effectivement "hors-normes" : danseur surdoué ayant travaillé avec les plus grands de sa discipline (notamment Béjart), il abandonne cette voie pour venir en Israël, y faire "téchouva" et s'impliquer dans la spiritualité hassidique des Brestlav.

Ses parents étaient artistes : mère peintre et père cinéaste. (Ziva connaissait déjà à Paris, Daniel et ses parents)



Daniel a été par la suite séduit par la musique d'un autre personnage "hors normes", le rabbin-hippie-chanteur hassidique Braslav, **Shlomo Carlibach** dont les mélodies nous bouleversent.

La première des femmes incriminées, **Ilana**, est aussi "hors normes" : violoniste, championne de France de Kung Fu, Techouva aussi, et mariage avec Daniel contre le gré de ses parents habitant en France.

Une famille entière transformée en artistes et composée de 6 femmes, d'un homme et de 17 enfants, vivait en bonne harmonie, et effectivement tout était "hors-normes" chez les Ambash. **Mais en quoi serait-ce là délictueux ?**

**Israël aurait-t-elle vocation à ne produire que de la norme ?**



### **POUR CONCLURE**

Mercredi soir, Ziva et moi avons écouté deux magnifiques femmes : Aderet et Shiran. Comme les deux autres, Ilana et Azamra, elles n'ont jamais flanché malgré des interrogatoires<sup>4</sup> éprouvants, l'année de prison qui leur a été infligée et la séparation de leurs enfants.

Deux femmes bien vivantes, qui nous ont fait beaucoup rire d'ailleurs. Elles réagissaient au quart de tour à toutes nos questions, sans hésiter, sans choisir leurs mots, en un mot, sans tricher. Elles n'avaient aucune agressivité. Au contraire beaucoup de distance et d'humour, malgré l'immense tragédie qui en aurait écrasé plus d'un, plus d'une. Avec leur don de comédie elles préféraient contrefaire tout ce qu'elles avaient subi.

---

<sup>4</sup> Le contenu des interrogatoires est accessible à tous.

Elles argumentaient et prenaient notre raison et notre logique à témoin. Par exemple : « *si nous étions des "esclaves mentales" comme cela a été dit, n'aurait-il pas fallu bénéficier d'une prise en charge psychologique plutôt que d'être emprisonnées ?* ».

Ou encore : « *Pourquoi la Justice nous a-t-elle acquitté une fois convaincue des faux-témoignages de certains témoins, et maintient-elle Daniel condamné sur la base de ces mêmes faux-témoignages?* » (voir rubrique "**Perjury**" dans le site).

Il n'est pas de notre compétence ni de notre désir de nous étendre sur la pertinence du jugement. Par contre ce dont nous pouvons sûrement témoigner, à moins d'être aussi la proie "*des pouvoirs télépathiques de Daniel Ambash*", c'est que ces femmes ne sont pas des "*esclaves mentales*" de leur supposé gourou (dont elles sont séparées depuis plus de 3 ans). Ces femmes n'ont rien de zombies, croyez-nous !

Malgré la catastrophe qui s'est abattu sur cette Famille, au lieu de se taire, elles parlent. Au lieu de se renfermer, elles vont vers le monde. Au lieu d'être agressives et de récriminer, elles expliquent. Au lieu de s'en prendre à leur peuple ou aux autorités, elles se contentent de témoigner et de répondre sans aucune gêne à toutes les questions que l'on peut leur poser. Au lieu de pleurer, elles rient et elles chantent.

Telle n'est pas la posture de gens se sentant coupables, tout le contraire. Pour nous, elles sont un exemple de la réponse juive face à l'épreuve. En vérité, nous sommes fiers d'elles, et nous leur avons dit que nous les soutiendrons.

Nous sommes persuadés que nous ne serons pas les seuls, même si cela prendra du temps pour que chacun puisse se faire sa propre opinion.

Nous tenons aussi à ajouter que si nous laissons sans assistance ces personnes en danger, nous donnerions du grain à moudre à tous ceux qui se sont fait une spécialité de la détestation de leur propre pays, au nom de la Morale et des principes de droits de l'homme, pactisant sans aucune honte avec ceux qui désirent purement et simplement notre disparition comme Pays et comme Etat.

Nous croyons en la Morale et aux principes de droits de l'homme, mais pour renforcer notre pays, pas pour le détruire.

Nous avons déjà suffisamment d'ennemis patentés pour cela.

Très attristés que tant d'énergie ait été et continue d'être dépensée pour un résultat aussi tragique que l'emprisonnement quasiment à vie d'un homme, certes "*hors normes*", et le démantèlement d'une famille qui fut heureuse, nous appelons donc

toutes les femmes et les hommes de bonne volonté à s'informer et à agir en leur âme et conscience.

En 4h de temps, Aderet et Shiran nous ont tant dit et nous vous avons si peu transmis, mais nous n'en dirons pas plus.

**Le site en 3 langues est excellent: [www.danielambash.info](http://www.danielambash.info).**

On peut écrire aussi : **[justice for ambash <justiceforambash@gmail.com>](mailto:justiceforambash@gmail.com)**

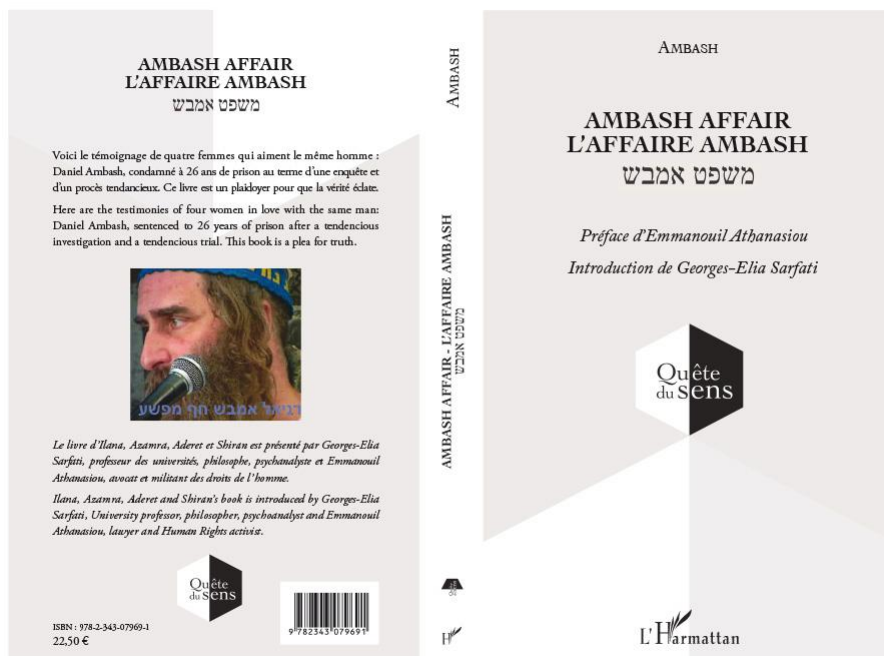
Des livres de témoignages en 3 langues (hébreu, anglais et français) existent désormais : les femmes nous ont dit qu'elles peuvent les faire parvenir à qui le désire. Elles sont aussi prêtes à parler à tous ceux qui le voudront. Nous pouvons aider à cela : pour des rencontres de vie, notre maison sera toujours ouverte.

juive

Bien à vous toutes et tous et désolés pour tout ce temps que nous vous avons pris.

**Ziva Postec et Jean-Pierre Lledo**

**Tel Aviv le jeudi 17 Mars**



## **VIDEOS**

- **[L'Affaire Ambash par Georges Elia Sarfati ... - YouTube](https://www.youtube.com/watch?v=_0xcwUYwMQw) 3:47**  
[https://www.youtube.com/watch?v=\\_0xcwUYwMQw](https://www.youtube.com/watch?v=_0xcwUYwMQw)

- Georges Elia Sarfati, l'Affaire Ambash

<https://www.youtube.com/watch?v=U1-dBWw9598>

**FILM :** [THEY CALL US "SLAVES", short film, 23 mn, 2016 / קראו לנו ...](#)

Par **Jessica Vaturi-Dembo**

▶ [23:16](#)

<https://www.youtube.com/watch?v=RxbCx4TSF4Y>



### **AMBASH AFFAIR**

### **L'affaire Ambash**

HARMATTAN - Quête du sens décembre 2015

Préface d'Emmanouil Athanasiou. Introduction de Georges-Elia Sarfati